



Municipalité de Saint-André-Avellin

Bureau de la
Directrice générale
Secrétaire-trésorière

Procès-Verbal

Le 29 septembre 2014

Province de Québec
Municipalité de Saint-André-Avellin

À une **séance extraordinaire** du Conseil de la Municipalité de Saint-André-Avellin, tenue ce 29^e jour du mois de septembre 2014, à 20h00, dûment convoquée par la Directrice générale et Secrétaire-trésorière, Madame Claire Tremblay, le 29 septembre 2014 conformément à l'article 152 du Code municipal et à laquelle sont présents les conseillers suivants :

Michel Forget,
Lorraine Labrosse,

Germain Charron,
Lucie Lalonde,

Michel Thérien

formant quorum et siégeant sous la présidence du maire, Madame Thérèse Whissell. Madame Claire Tremblay, Directrice générale et secrétaire-trésorière, est aussi présente et agit comme secrétaire d'assemblée.

Madame la Maire soumet l'ordre du jour.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Parole au public
4. Sujet discuté : Dépôt du certificat suite à la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter sur le règlement numéro 241-14 – Règlement d'emprunt pour la démolition du T4S
5. Période de questions
6. Fermeture de l'assemblée

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

1409-454EX

Il est proposé par Madame la conseillère, Lucie Lalonde

ET RÉSOLU QUE l'assemblée est déclarée ouverte.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1409-455EX

Il est proposé par Madame la conseillère, Lucie Lalonde

_____ Maire
_____ Sec. Très.

ET RÉSOLU QUE l'ordre du jour est adopté tel que présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

3. **PAROLE AU PUBLIC**

Aucune intervention.

4. **SUJETS DISCUTÉS :**

4.1. **DÉPÔT DU CERTIFICAT SUITE À LA PROCÉDURE D'ENREGISTREMENT DES PERSONNES HABLES À VOTER SUR LE RÈGLEMENT NUMÉRO 241-14 – DÉMOLITION DU THÉÂTRE DES QUATRE SŒURS**

La secrétaire trésorière dépose le certificat suite à la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter sur le règlement numéro **241-14** – Démolition du théâtre des quatre sœurs.

5. **PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune intervention.

6. **FERMETURE DE L'ASSEMBLÉE**

1409-456EX

Il est proposé par Monsieur le conseiller Michel Forget

QU' à 20h05, la présente assemblée est levée.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

THÉRÈSE WHISSELL
MAIRE

CLAIRE TREMBLAY
DIRECTRICE GÉNÉRALE
SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE

_____ Maire
_____ Sec. Très.